

Rehausser le rôle de leader joué par les associations professionnelles en matière de santé maternelle : l'expérience de la SOGC sur le plan international

André B. Lalonde, MD¹, Liette Perron²

¹Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, Ottawa (Ont.)

²Programme international pour la santé des femmes, Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, Ottawa (Ont.)

J Obstet Gynaecol Can, vol. 28, n° 11, 2006, p. 1011–1013

INTRODUCTION

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) a conclu des partenariats avec les associations professionnelles correspondantes de pays à faible revenu en vue d'améliorer leurs capacités relativement à la promotion de la santé et des droits sexuels et génésiques des femmes. Les partenariats de la SOGC, qui visent le renforcement de la capacité, sont fondés sur le principe que des associations professionnelles solides et dynamiques peuvent avoir une influence cruciale sur la promotion de la santé sexuelle et génésique des femmes, de même que contribuer de façon positive à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales. La Société croit également que l'établissement de partenariats entre associations professionnelles de pays à faible revenu et de pays à revenu élevé constitue un moyen durable de promouvoir la maternité sans risques et la santé néonatale à l'échelle mondiale.

Grâce à ces initiatives de partenariat, la SOGC partage les connaissances, l'expertise technique, les compétences et l'expérience qui lui ont permis de bâtir une association nationale solide et crédible, capable d'influencer les politiques nationales et de contribuer à l'amélioration des issues de santé des Canadiennes. La Société partage aussi les

connaissances et l'expertise cliniques et programmatiques qu'elle a acquises par l'entremise de sa participation au mouvement mondial faisant la promotion de la maternité sans risques et de la santé néonatale.

En 1998, avec l'aide financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la SOGC a lancé des initiatives de renforcement de la capacité en collaboration avec l'*Asociación de Ginecología y Obstetricia de Guatemala* (AGOG), la Société Haïtienne d'Obstétrique et de Gynécologie (SHOG) et l'*Association of Obstetricians and Gynaecologists of Uganda* (AOGU). Ces initiatives visent à renforcer les capacités organisationnelles des associations partenaires afin qu'elles puissent améliorer leur leadership en matière de promotion de la santé des femmes, surtout en ce qui concerne la santé maternelle et néonatale. Les principales interventions mises en œuvre par le programme ont pour objectif d'améliorer les capacités des partenaires tant sur le plan organisationnel que programmatique, ainsi que de fournir des connaissances et des compétences en ce qui concerne l'approche axée sur les droits en matière de santé maternelle et néonatale.

L'évaluation des issues de ce programme de partenariat financé par l'ACDI est positive et prometteuse. Elle confirme que les associations appartenant à des pays à faible revenu sont engagées à promouvoir, à l'échelle nationale, des objectifs internationaux en matière de santé maternelle et néonatale, et qu'elles sont en mesure de le faire avec l'appui nécessaire. Cette évaluation témoigne aussi de l'engagement de la SOGC quant à l'investissement de ses propres ressources dans des initiatives internationales, de même que de l'engagement de ses membres à l'égard du travail qu'effectue la Société à l'échelle internationale en

Mots clés : Professional associations, maternal and newborn health, international health, women's health, sexual and reproductive rights

Conflit d'intérêts : Aucun déclaré.

Reçu le 26 mai 2006

Accepté le 5 juin 2006

fournissant leur expertise technique en tant que formateurs, animateurs, guides, mentors et experts-conseils.

AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE

L'appui technique et financier a permis aux partenaires de consolider les pratiques en matière de gouvernance, d'analyser les procédures organisationnelles et de mettre à niveau la capacité des secrétariats nationaux, afin de mieux appuyer et de mieux gérer les programmes élargis et les activités connexes. Au début de la collaboration, en 1998, l'AOGU et la SHOG disposaient d'un espace physique minimal. Aujourd'hui, les deux associations disposent de bureaux nationaux fonctionnels, pourvus de services technologiques de communication comme le service Internet haute vitesse. La capacité Internet a permis aux trois associations partenaires de garder le contact avec leurs membres et avec d'autres parties intéressées à l'échelle nationale et internationale, ainsi que d'accéder à une foule de ressources publiées par les chefs de file du domaine.

L'appui à l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans stratégiques a amené tous les partenaires à réexaminer leur mandat, leurs règles et leurs statuts, afin de promouvoir leur rôle élargi quant à la promotion de l'amélioration de la santé génésique des femmes.

CAPACITÉ TECHNIQUE ACCRUE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le renforcement des capacités techniques et programmatiques des associations professionnelles en ce qui a trait à la santé maternelle et néonatale s'est effectué principalement par le renforcement de la capacité qu'avaient les partenaires de promouvoir le programme GESTA International (PGI) au sein de leurs pays respectifs. À l'aide d'une approche de « formation des formateurs », des équipes nationales d'instructeurs PGI ont été mises sur pied dans les trois pays. On a fourni aux partenaires un programme de formation, ainsi que le matériel et les fournitures pédagogiques nécessaires, comme des ordinateurs portatifs, des projecteurs et des mannequins obstétricaux devant servir à la composante pratique du programme. On a également sensibilisé les partenaires à la mise en œuvre de nouvelles interventions efficaces sur le plan des coûts. Ces interventions ont été intégrées au PGI sous forme de participation à des initiatives de renforcement de la capacité, comme les rencontres annuelles du programme de partenariat au Canada, les congrès triennaux de la FIGO et les ateliers techniques commandités par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Depuis 1998, les partenaires ont renforcé la viabilité à long terme du PGI grâce à l'offre de 28 cours de

formation à plus de 870 professionnels de la santé dans leur propre pays. Par ailleurs, l'AOGU s'est servie du programme et de la méthodologie du PGI pour offrir des activités mensuelles de formation médicale continue aux professionnels de la santé prenant part au *Save the Mothers Uganda-Canada Project*, appuyé par la FIGO. L'AGOG et la SHOG ont toutes les deux offert le PGI hors du cadre du programme de partenariat, par l'entremise d'initiatives menées par les ministères de la Santé au sein de districts particulièrement touchés du Guatemala et d'Haïti, respectivement. Au cours des trois dernières années, l'AGOG a offert 12 cours à plus de 230 professionnels de la santé du Guatemala. Ces cours ont bénéficié de l'appui de plusieurs commanditaires, dont l'ACDI, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la *Swedish International Development Agency* (SIDA), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), et la *US Agency for International Development* (USAID). Les connaissances, les compétences, l'expertise programmatique et l'expérience gagnées à l'aide des activités de renforcement de la capacité en ce qui a trait au PGI ont aussi permis aux partenaires d'élargir leur domaine d'expertise pour englober celui de la santé maternelle et néonatale. Par exemple, le contenu du PGI a servi, au Guatemala, à l'élaboration de directives et de protocoles nationaux relativement aux soins obstétricaux d'urgence; des modules et des méthodologies du programme ont servi, à Haïti, à offrir aux résidents une formation sur les soins obstétricaux d'urgence; enfin, les connaissances et l'expérience acquises à l'aide du module portant sur la santé et les droits sexuels et génésiques des femmes ont servi à l'élaboration d'activités de mobilisation communautaire en Ouganda.

CRÉDIBILITÉ ET CAPACITÉ ACCRUES POUR LES PARTENARIATS

Les initiatives de partenariat ont permis à tous les partenaires de consolider et d'élargir leurs relations avec d'autres parties intéressées d'envergure, à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Tous les partenaires ont tissé des liens de collaboration solides avec leurs ministères de la Santé respectifs, ainsi qu'avec d'autres institutions et organismes multilatéraux œuvrant au sein du domaine de la santé. De plus, tous les partenaires ont établi ou consolidé des liens de partenariat avec les universités, les centres d'enseignement, les instituts de recherche et d'autres organismes non gouvernementaux nationaux évoluant dans le domaine de la santé maternelle et néonatale. Les exemples démontrant la variété et la qualité des partenariats mis en œuvre abondent : l'AOGU a entamé des discussions avec le FNUAP relativement à une collaboration visant à encourager les femmes à demander la présence d'une personne qualifiée lors de l'accouchement,

et ce, par l'entremise de la promotion du recours à des positions d'accouchement traditionnelles dans les centres de santé de l'Ouganda; la SHOG offrira des ateliers sur l'extraction par ventouse à l'école nationale de formation des infirmières et des sages-femmes à Haïti; et l'AGOG a collaboré avec d'autres parties intéressées nationales en vue de publier les résultats d'une étude nationale sur la violence familiale au Guatemala.

PARTICIPATION DES MEMBRES DE LA SOGC

Dans le cadre du programme de partenariat financé par l'ACDI, la SOGC a facilité l'apport technique de son comité GESTA International et de son comité international sur la santé des femmes, et les bénévoles de la Société ont offert leur expertise technique et programmatique lors de 27 visites sur le terrain. Le budget officiel du programme, depuis ses débuts en 1998 jusqu'à avril 2005, a été de 2 367 664 \$. La contribution en nature des membres de la SOGC (obstétriciens, gynécologues, sages-femmes ou infirmières) au programme de partenariat financé par l'ACDI a été évaluée à environ 837 664 \$; ce qui signifie que

la somme officielle a été majorée d'au moins le tiers de sa valeur grâce à l'engagement et au soutien continus des membres de la SOGC.

CONCLUSION

L'expérience de la SOGC dans le domaine confirme l'engagement et la capacité dont font preuve les associations professionnelles de pays à faible revenu et de pays à revenu élevé quant à l'évaluation, à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives visant la promotion de la maternité sans risques et de la santé néonatale à l'échelle mondiale. Les obstétriciens-gynécologues canadiens ont contribué de façon considérable à la mise en œuvre de systèmes de santé viables et équitables, nécessaires à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement en ce qui concerne la santé maternelle et néonatale. Les défis qui restent à relever résident dans l'élaboration de méthodes novatrices permettant la conclusion de nouveaux partenariats, ainsi que dans la recherche de ressources permettant aux associations professionnelles de pays à faible revenu de devenir les leaders auxquels on est en droit de s'attendre.